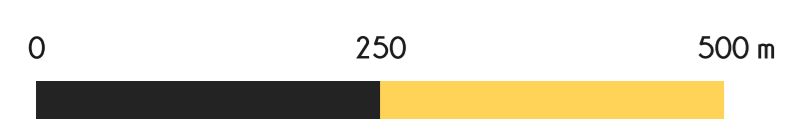


# LÉGENDE

- RISQUES LIÉS A L'EAU**
- Zones inondables identifiées dans l'atlas des zones inondables de la DDTM 17
- Inondation fréquente
  - Inondation exceptionnelle
- Zones inondables identifiées par une étude hydraulique communale
- Délimitation de la zone inondable
  - Isocotes
- ZONAGE REGLEMENTAIRE :**
- Zone Urbaine (U)
  - Dont secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Zone à urbaniser (AU) :**
- Zone 1AU Habitat ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
  - Zone 1AU Economie ouverte à l'urbanisation et soumise à orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
  - Zone 2AU Habitat dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H
  - Zone 2AU Economie dont l'urbanisation est soumise à modification du PLUi-H
- Zones Agricole (A) et Naturelle (N) :**
- Zone Naturelle (N)
  - Zone Agricole (A)
  - Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) en zone A ou N
- ELEMENTS DE CONTEXTE :**
- Bâti
  - Limites communales
  - Parcelles



Département de la Charente-Maritime (17) | Communauté de Communes Aunis Sud

## PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal



### 4.2 Règlement graphique 4.2.9 Risques et nuisances

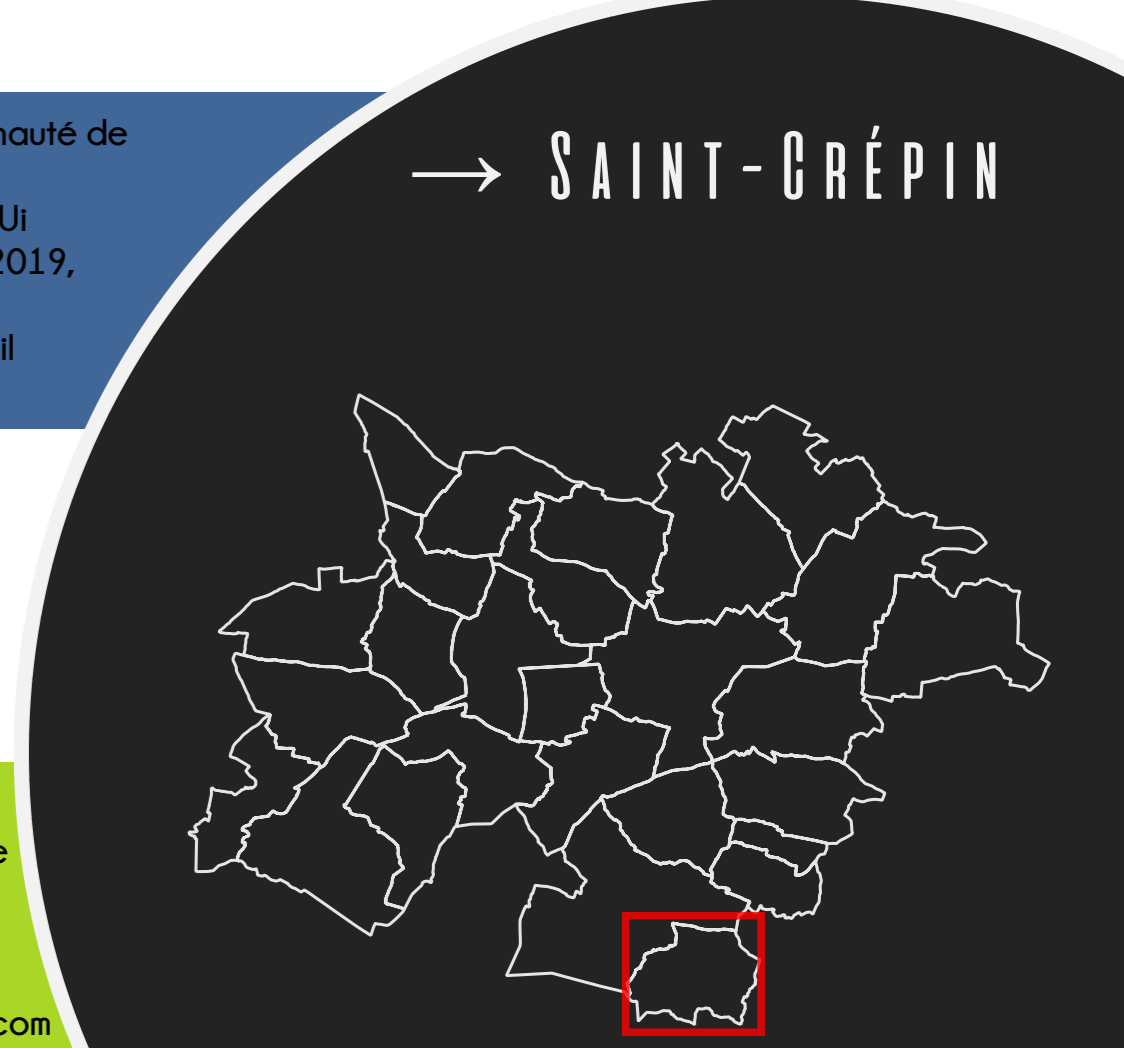
Approbation en conseil communautaire le 11/02/2020

Echelle : 1:5500 ème

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud  
Mission : Elaboration du PLUi  
Sources : Cadastre DGFIP 2019, Citadia Conseil  
Réalisation : Citadia Conseil le 31/01/20



Citadia Conseil  
45 rue Sainte-Colombe  
33000 BORDEAUX  
Tel : 05.57.99.69.28  
Mail : atlantique@citadia.com



→ SAINT-GRÉPIN